

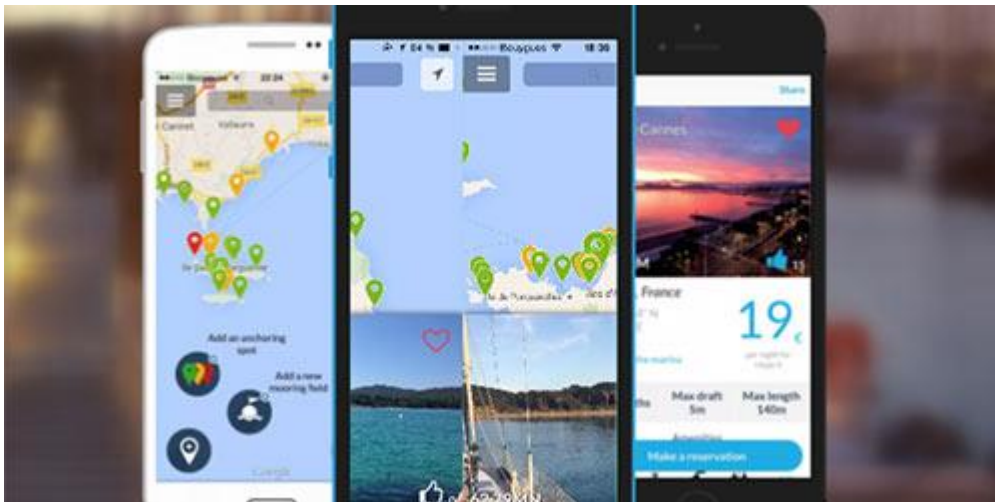
WebTimeMedias

● ● ● ● riviera

Nice : Navily, le TripAdvisor des plaisanciers, lève 1 million d'euros!

par Jean-Pierre Largillet

A l'orée de la saison nautique, la start-up niçoise Navily, à la fois guide côtier communautaire et plateforme de réservation de places de port, annonce sa première levée de fonds. Grâce à elle, la société fondée par Edouard Fiess et Benjamin Rousseau compte poursuivre son développement et réaliser son ambition : devenir la grande plateforme de la plaisance & du yatching en Europe.



Un million d'euros pour Navily ! Présentée comme le TripAdvisor des plaisanciers, la start-up niçoise, qui permet entre autres de réserver sa place de port en trois clics sur son smartphone, vient d'annoncer une levée de fonds d'1 million d'euros auprès d'investisseurs privés, Provence Business Angels, PFactory et des fonds d'investissement Courtin Investment, Jump Venture, Kapinno & PACA Investissement. A l'orée de la saison nautique, c'est la seconde start-up du nautisme qui lève des fonds. Sur le créneau de la location de bateaux, la start-up parisienne Click & Boat avait annoncé en effet mi-juin avoir levé 4 M€.

Une idée que leur a soufflée une croisière

Edouard Fiess et Benjamin Rousseau, les deux fondateurs ont eu l'idée de Navily lors d'une croisière. Ils ont créé la société en 2014 et ont commencé à se faire une place dans le nautisme en s'illustrant comme le premier guide côtier communautaire d'Europe. Ils ont répondu alors à ce que recherchent le plus les plaisanciers : les meilleurs coins. Car si trouver un bateau est une chose, choisir sa destination en est une autre. Et surtout avec des outils qui n'avaient pas évolué depuis des décennies. L'application qu'ils

28/06/2018

ont créée a aussi permis adé partager ses expériences sur ses destinations et d'aider la communauté à repérer les meilleurs endroits où faire escale.

Grâce à sa communauté de 70.000 utilisateurs qui double chaque année, 10.000 escales sont déjà référencées avec plus de 20.000 commentaires et photos dans le monde entier ! Le succès. Aussi les deux fondateurs ont-ils cherché à aller plus loin qu'un simple outil de partage. Ils ont mis au point un service unique de réservation de place dans les ports.

Réserver une place de port en trois clics

Ce qui intéresse aussi les ports. En devenant à leur tour utilisateurs du service, ils peuvent faire leur promotion auprès de la forte "communauté Navily" et permettent aux plaisanciers de réserver une place chez eux en 3 clics ! Le port bénéficie également d'un outil complet de gestion des réservations qui procure des gains de temps importants tout en améliorant l'accueil offert aux plaisanciers de passage.

À ce jour, 300 ports dans 7 pays acceptent les réservations via la plateforme qui perçoit une commission pour chaque réservation. Chaque année, 25 millions de nuitées d'escale sont réalisées dans les 4.500 ports d'Europe pour 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Des chiffres qui ouvrent de belles perspectives et aiguisent les appétits.

Devenir la grande plateforme de la plaisance et du yatching en Europe

Navily a bouclé aussi ce 1er tour de table pour consolider la place de leader qu'il a su conquérir. D'ici 5 ans, son ambition est de connecter plus d'1 million de plaisanciers et de permettre la réservation de places dans 1.500 ports en Europe. Pour nourrir cette ambition, la startup prévoit le renforcement de ses équipes et le lancement en 2019 d'offres premiums qui amélioreront la qualité de ses services pour les plaisanciers et les ports de plaisance.

"La croissance actuelle de Navily récompense les choix audacieux que nous avons fait en permettant le partage d'informations utiles entre plaisanciers et en développant un service de réservation unique au monde, auquel peu de gens croyaient à son lancement" note Edouard Fiess, cofondateur de Navily. "Aujourd'hui, nous convainquons les ports d'escale les plus sollicités de la planète à l'image de Saint-Tropez qui nous a rejoint cette année. Cette levée de fonds va nous permettre d'accélérer nos développements en gardant notre cap : la simplification de la navigation de plaisance et l'accompagnement des ports dans leur transition numérique".